

L'UNION

des travailleurs

MENSUEL

JUIN 2012

N° 412



l'esprit de conquête

E
DITO

*Nous ne
pouvons être
dans l'at-
tentisme.
Il ne doit
pas avoir de
répit pour
la bataille
revendica-
tive cet été.*

Nous venons de vivre une période électorale intense où la CGT a pris toute sa place dans le débat. Avec une attente de changement et des exigences portées par les salariés.

La séquence Sarkozy est terminée, mais tout n'est pas gagné, loin de là. Le mouvement social est plus que jamais nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

Notre pays a changé de Président de La République, de gouvernement, de majorité à l'Assemblée nationale, mais son environnement n'a pas fondamentalement changé pour autant : emploi, pouvoir d'achat, restructurations, protection sociale, retraite, logement, services publics, budget de l'état, sont parmi les thèmes jugés prioritaires et où notre intervention est attendue, au-delà des mobilisations dans les entreprises qui émaillent l'actualité, surtout sur les salaires et l'emploi.

La crise est toujours aussi omniprésente en Europe, et continue de secouer les pays les uns après les autres. Après La Grèce, l'Espagne maintenant.

A noter que la CES vient d'adopter un document intitulé « *Un contrat social pour l'Europe* » qui se veut être une réponse aux mesures d'austérité budgétaire et fiscale.

Les premières annonces du gouvernement Ayrault en matière de retraite, de pouvoir d'achat, de pôle financier public, de redressement productif, du système éducatif, sont loin de ce qu'attendent l'ensemble des salariés et les citoyens.

Le véritable changement exige des actes significatifs. C'est pourquoi la CGT prépare la conférence sociale des 9 et 10 juillet de façon offensive en appelant à la mobilisation et au déploie-

ment de toutes ses forces dans les entreprises et les territoires d'ici le 9 juillet. Avec des exigences pour la croissance et la justice sociale.

Parallèlement, Mme Parisot revient à la charge et parle de cataclysme. Le patronat ne lâche pas sur la « flexibilité », « l'employabilité », et n'accepte pas une hausse du SMIC qui mettrait les entreprises en danger. D'ailleurs il faut souligner que pour la première fois de son histoire, l'organisation internationale du travail (OIT), a fait l'objet d'une attaque sans précédent de la part des employeurs, principalement européens, qui vise à défaire les normes internationales les plus élémentaires, comme celle du droit de grève.

Beaucoup d'entre nous, n'aurons pas le droit aux vacances encore cette année. Le nombre de demandeurs d'emploi a de nouveau augmenté et la pauvreté s'est accrue. Des inquiétudes sont grandes sur les entreprises. La situation des chantiers navals à Saint-Nazaire est particulièrement grave. Nous avons besoin d'actes forts, immédiats, du gouvernement et du patronat qui relancent l'activité dans les mois qui viennent et redonnent confiance aux salariés et à tout le bassin économique. Cela a été tout le sens de notre rencontre avec Le ministre du redressement productif A. Montebourg.

Nous ne pouvons être dans l'attente. Il ne doit pas avoir de répit pour la bataille revendicative cet été.

Saisissons nous de tous les rendez-vous, conférence sociale, déploiements saisonniers et élections TPE, marchés, assemblées militantes, pour faire entendre nos propositions et nos exigences pour une véritable justice sociale.

Marie-Claude Robin

SOMMAIRE

L'Union des travailleurs

Journal des syndiqués et syndiquées C.G.T de Loire Atlantique

Page 1 - Edito
Page 2 - Comité Général
Page 3 - Comité Général
Page 4 - Elections TPE
Pages 5-8 - Conférence sociale

Page 9 - Saisonniers - Livres
Page 10 - Industrie - Marche des fiertés
Page 11 - Airbus - ADMR
Page 12 - Macif

I.S.S.N.0980-5990

Directrice de la Publication Marie-Claude ROBIN - Imprimerie CGT 44
Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - Case Postale n° 1 - 44276 NANTES Cedex

Le comité général est un mini congrès entre deux congrès statutaires qui vise à faire le point sur l'activité de l'UD à mi mandat et à prendre des décisions importantes qui concernent l'ensemble des syndicats du 44.

110 camarades représentant 338 syndicats ont participé aux travaux du comité général de l'UD qui se déroulait salle de la Chesnaie, CMCAS (œuvres sociales d'EDF) à Basse-Goulaine.

Philippe Lataud, du bureau confédéral et référent pour l'UD 44 était présent. Francine Desnos, secrétaire du comité régionale était excusée, comme des camarades du secrétariat de l'UD en maladie ou congé maternité. Corinne Pacaud a souhaité quitter le secrétariat mais reste à la CE ; Jeanine Moreau a accepté la responsabilité de la politique financière.

Marie Claude Robin a d'abord brossé la situation politique, économique et sociale européenne, nationale et locale, en faisant le lien

avec l'activité de la CGT ces 15 derniers mois (conférence sociale qui va se tenir courant juillet, la campagne à mener pour les élections dans le TPE et la préparation du congrès confédéral qui se déroulera à Toulouse du 18 au 22 mars 2013).

Sur le 44, des luttes ont eu lieu ou se poursuivent aussi bien dans le public que dans le privé : Toyota (salaires), Aubret, chez les cheminots (TER, fret, guichets, tunnel de Chantenay), les postiers, dans le commerce contre le travail du dimanche (carrefour market Blain et Coueron), à Airbus Nantes (embauches d'intérimaires), Beghin Say (maintien de l'activité), Lydall (victoire contre la répression syndicale).

Enfin, Marie-Claude a évoqué la situation des chantiers STX (grèves, action du 23 mai, rencontre de Jean-Marc Ayrault et Arnaud Montebourg).

Evocation également d'Arcelor à Base-Indre, de Cézus Areva à Paimboeuf, MBP à Sautron, de la pénitencier, de la santé et de l'action sociale (protection sociale), de l'ADDEVA 44 (amiante), sans oublier la lutte des travailleurs sans papiers qui se poursuit.

Des rendez vous : dans l'optique de la conférence sociale, la CGT doit porter ses 10 exigences avec le 4 pages confédéral disponible.

Le 13 juillet, la caravane saisonniers à Tharon (matin) et Guérande (après midi) nécessitera la présence de militants (inscription à l'UD), comme la campagne TPE (marchés cet été).

L'activité de l'UD

Suite à la session de formation du collectif de direction, 3 groupes de travail sont formés :

- collectif 20 000 syndiqués: comprends des sous groupes (campagne TPE, ciblage renforcement-conti-

nuité en lien avec l'USR, commerce à Saint-Nazaire et syndicalisation UGICT zone de Carquefou).

- 100 ans de l'UD (organisation, ventilation de l'exposition IHS et financement).
- Implantation sur le site de Notre dame des Landes (la contribution CGT au débat sera rendu publique à l'automne).

L'engagement de l'UD de réunir les professions et territoires se heurte à la trop faible présence des professions.

Sinon, le travail avec les élus et mandats prend forme, le collectif services et politiques publics fonctionne (mais avec encore trop peu de syndicats du privé alors que c'est un enjeu confédéral), le collectif formation réunit peu de structures ce qui freine la nécessaire mutualisation des moyens et des pratiques.

Côté communication, les investissements à l'imprimerie (matériel performants, coûts maîtrisés) et la création d'un site internet (<http://lacgt44.fr/>) améliorent notre visibilité.

Note implication au niveau régional (participation de camarades de la CE dans des collectifs et au bureau régional) mais aussi confédéral (atelier travail/pouvoir d'agir, collectif grands chantiers, commission des affiliations) est réelle.

Les débats et décisions du Comité Général

✓ Sur l'activité revendicative

Les interventions font état des luttes sur l'emploi (cheminots), les salaires, les conditions de travail (CHU, CARSAT, URSAFF), la déliquescence des services publics (CSD santé) et du financement de l'action sociale (CPAM). Du besoin d'élargir et de fédérer les luttes mais en faisant le travail syndical d'abord dans les entreprises auprès des salariés. La coordination au niveau européen est également jugée primordiale.

La situation politique est jugée préoccupante (vote FN, seule la CGT se bat contre ces idées) même si on doit se dire que notre action porte ses fruits (chute de Sarkozy après le mouvement d'ampleur sur les retraites). De toute façon, la Cgt restera vigilante sur l'action du gouvernement même si des signes positifs sont notés (réception des syndicats par rapport à la situation des chantiers navals): il est nécessaire et possible de répondre tout de suite aux attentes des salariés (SMIC, retraite à 60 ans à taux plein sur trimestres validés et non cotisés). La satisfaction des

besoin sociaux est le seul moyen de sortir de la crise. Des éléments de confiance existent pourtant: le changement de perception vis à vis de la Cgt dans des territoires plutôt compliqués jusqu'à présent (Ul d'Ance-nis). La création du syndicat SEPAN : (nettoyage de l'agglomération nantaise) est une bonne nouvelle qui va dans le sens des résolutions de la CGT. La syndicalisation et la continuité syndicale sont réaffirmés comme essentielles pour notre syndicalisme : un appel est fait aux syndicats pour prendre les mesures nécessaires au renforcement de la CGT.

✓ Sur les mandatements

des incompréhensions subsistent sur la procédure de distribution des mandats. L'UD a chargé les professions de la répartition des délégations en interne mais ce sont bien les syndicats qui votent au comité général comme au congrès de l'UD. Il appartient donc que les délégués soient mandatés pour voter ou non les propositions.

Le secrétariat s'engage à retravailler cette question en concertation avec les structures pour le prochain congrès

✓ Sur les finances de l'UD

Les comptes 2007/2008/2009 avaient été présentés au congrès de mars 2011, mais qui n'avaient pas été votés pour une question de forme, les documents n'étant pas arrivés à temps aux syndicats. Nous avons eu le débat au congrès, rien n'a bien sûr changé.

Le comité général devait aussi se prononcer sur les budgets 2010 et 2011. Les finances sont saines, sans pour autant de quoi faire des excès. Les cotisations ont augmenté car nous progressons en adhérents, et cogetise a trouvé son rythme régulier. Pour information, un accord a été trouvé avec la fédération des ports et docks et ils ont donc intégré cogetise au 1^{er} janvier 2012. C'est une décision dont nous pouvons nous satisfaire. Par contre le syndicat du CHU a fait l'inverse et aucune cotisation de ce syndicat n'a été versée à cogetise depuis juillet 2010. Seuls les FNI sont versés. L'UD souhaite qu'ils reviennent très vite sur leur décision conformément aux règles de vie et aux statuts que nous validons ensemble dans nos congrès.

Décision : vote de l'ensemble des comptes à la majorité moins 10 abstentions représentant 1328.20 voix (sur 8425.75 voix);

✓ Sur le fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation a été décidé au comité général de novembre 2006 suite à la mise en place de Cogetise. 2% réservé pour pallier aux difficultés que pourraient engendrer cogetise aux ULs. Et dans un second temps pour aider à des projets de développement. Nous avons mis en place un collectif de gestion de ce fond avec 1/ULs, 1/UD, chacun comptant pour 1. Un président et un trésorier, ni l'un ni l'autre issu de l'UD.

Ce fonds reçoit peu de sommes d'argent 10 000 euros environ.

Peu d'ULs ont fait des demandes à ce fonds et c'était des demandes d'aide pour des achats (Ancenis et Clisson) pour une antenne de l'UL (Saint-Nazaire).

Personne ne semble satisfait de la situation actuelle.

C'est pourquoi après avoir rencontré les ULs et professions, avec une faible présence, où il a été réaffirmé la nécessité de maintenir ce fonds mais de le gérer différemment. La Ce de l'UD met 2 propositions en débat.

Maintien du fonds de mutualisation avec une gouvernance issue de la Ce de l'UD, ou suppression du fond mais maintien des 2% dans le

champ territorial réparti sur les 3 structures ULs, UD et CR., ce qui nous paraît le plus juste, toutes les structures interprofessionnelles ayant des difficultés et des charges d'activité importantes à gérer (salaires, communication, déplacements...).

Le débat ayant montré le manque de connaissance des problématiques mais aussi la divergence de position des syndicats sur ce sujet, le secrétariat a décidé de reporter cette décision au prochain congrès en mettant un groupe de travail large sur ce sujet.

Aucun vote n'a donc eu lieu.

Le comité s'est clôturé par un repas fraternel au soleil, si rare en ce mois de juin

Anthony LEMAIRE



Premières élections syndicales pour les salariés des petites entreprises. Du 28 novembre au 12 décembre 2012

En fin d'année, les salarié(e)s des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) vont pouvoir voter pour la représentativité syndicale au niveau national, en vertu de la loi du 20 Août 2008, applicable en 2013. L'UD 44 et les Uls de Loire-Atlantique, ainsi que certains Syndicats Départementaux ont déjà inscrit cette campagne inédite dans leur plan de travail et mis cette question à l'ordre du jour de leurs collectifs de direction.

Un bon résultat pour la CGT dépendra essentiellement de deux facteurs :

- De la solidarité et de la coordination, des efforts entre toutes nos organisations afin d'être le plus efficace possible sur le terrain.
- Le niveau de mobilisation de tous les syndicats CGT, de leurs militants, de leurs syndiqués.

Les salarié(e)s des très petites entreprises, très peu syndiqué(e)s, sont présent(e)s dans nos vies quotidiennes. Ils nous entourent, dans nos familles, nos amis, nos connaissances, dans des emplois de proximité, dans la sous-traitance de nos entreprises.

Dates à retenir pour ces élections :

- 5 septembre 2012 - Au plus tard, réception, par chaque électeur d'un courrier l'informant de son inscription.
- 10 septembre 2012 - Publication de la liste électorale, suivie des périodes de recours jusqu'au 22/10/2012.
- 3 au 23 novembre 2012 - Envoi des documents électoraux aux électeurs.
- 28 novembre au 12 décembre 2012 - Déroulement du vote par correspondance ou électronique.
- 18 au 21 décembre 2012 - Dépouillement national.

Discutons, avec les salariés des TPE MOBILISONS-NOUS TOUS ENSEMBLE

Les salarié(e)s des TPE sont pleinement concerné(e)s par les enjeux revendicatifs portés par la CGT : la bataille contre les ouvertures dominicales, les salaires, la protection sociale, la formation professionnelle, la sécurisation des parcours professionnels, l'accès aux loisirs et à une politique sociale dans l'entreprise ...

Notons que la négociation collective de branche est essentiellement menée par les grands groupes ou enseignes dont les préoccupations sont bien éloignées de celles des petites entreprises qui ne disposent que d'une très faible représentation au sein de cet espace de négociation. Avec un résultat positif à ces élections, la CGT pourra les informer des avancées conventionnelles négociées, et à partir de là, les aider à faire respecter leurs droits.

Pour les salarié(e)s des TPE, l'absence de lieu où ils peuvent mettre en commun, se retrouver et échanger est le premier frein au renforcement syndical. Proposer à ces salarié(e)s un syndicalisme de proximité et adapté à leur situation, leur permettra de prendre en main la défense de leurs intérêts.

Un site CGT dédié aux élections TPE vient d'être créé. Il dispose d'éléments informatifs et interactifs. Il sera régulièrement mis à jour tout au long de la campagne.

A consulter sans modération, afin d'avoir les arguments pour un vote CGT.

www.tpe2012.cgt.fr
LA REPRESENTATIVITE

A ce jour, la CGT est la première organisation syndicale représentative des salariés en France (23 millions de salariés privé et public). Fin 2012, lors des élections TPE ce sont plus de 4 millions de salariés qui seront comptabilisés pour déterminer la nouvelle représentativité syndicale. La place de la CGT sera impactée par ce résultat. Sa représentativité en dépendra.

Une CGT forte, c'est la garantie du progrès social.

Des collectifs de campagne s'organisent sur le département.

Du matériel et des initiatives vous seront proposées en direction des salariés des TPE.

Un guide spécifique à destination des salariés des TPE a été élaboré localement.

Il est disponible dans vos unions locales et à l'UD.

POUR GAGNER CES ELECTIONS TPE et LA REPRESENTATIVITE CGT

MOBILISONS-NOUS ! FAISONS-VOTER CGT AUTOUR DE NOUS !

OPERATION PARRAINAGE TPE :
1 syndiqué = 1 salarié TPE informé par la CGT

Nous te demandons de remettre personnellement ce guide à un ou une salarié(e) d'une petite entreprise.





Comme l'année dernière la caravane confédérale « travailleurs saisonniers » se joint au dispositif départemental pour aller à la rencontre des travailleurs saisonniers sur les côtes de Loire-Atlantique.

Cette année rendez vous le vendredi 13 juillet à Tharon le matin et à Guérande l'après midi pour des déploiements militants visibles et médiatiques : des conférences de presse sur site sont programmées sur chaque lieu.

La tournée des campings, hôtels, restaurants et autres commerces est bien sûr prévue avec la distribution du livret des droits des travailleurs saisonniers.

Ce rendez vous estival habituel est important ; merci de vous y inscrire (auprès de l'UD ou des ULs de Paimboeuf et de Saint-Nazaire).

Si nous sommes nombreux, nous pourrons aussi distribuer le matériel d'information sur les élections dans les TPE (très petites entreprises), à destination du grand public pour sensibiliser chacun sur l'importance de ce scrutin pour ces salarié(e)s.

DATES A RETENIR

13 juillet :

Caravane Saisonniers (voir article ci-contre).

12 juillet et 30 août :
Assemblées de militants



20 septembre :

Fête des retraités à la Bégraisière.

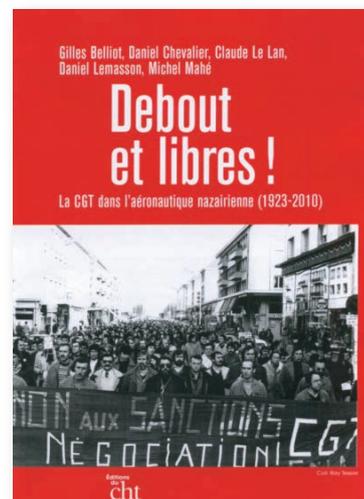
4 octobre :

Bus CGT dans la cadre de la campagne TPE;

5 et 6 octobre :

100 ans de l'UD (Palais des Congrès avec la présence de Bernard Thibault) et de l'UL de Nantes (nefs de l'île de Nantes, concerts).

L'U.D. CGT 44 vous présente 2 livres qui ont été écrits par des camarades de la CGT et édités par le Centre d'Histoire du Travail de Nantes. L'un de Robert Gautier qui nous fait découvrir le monde des coopératives et le second d'un collectif de camarades d'Airbus Saint-Nazaire qui nous parlent de l'importance du syndicalisme et des luttes menées au sein de l'aéronautique. Ces 2 livres sont ouverts à la souscription, N'hésitez pas à vous en saisir. Contacter Karine à l'UD.



RENCONTRE A BERCY

Dans la suite de la manifestation du 23 mai dernier, l'ensemble des organisations syndicales départementales ont été reçu lundi 11 juin 2012 par Mr Montebourg, ministre du redressement productif.

Les Organisations syndicales ont rappelé la situation extrêmement grave que nous connaissons tant à St-Nazaire qu'à Lorient.

L'élaboration d'une politique industrielle en harmonie avec le développement de la filière maritime a été le principal sujet des discussions lors de cette réunion.

Un ministre attentif aux propositions :

La CGT a, pour sa part, rappelé la nécessité de travailler les coopérations avec les entreprises nationales qui ont des besoins en termes de nouveaux navires :

- Ferries pour la SNCM.
- Méthaniers pour GDF.
- Navire de pose éolien pour EDF.
- Off-shore pour TOTAL.

- Des navettes à passagers pour VOGUEO dans le cadre du transport fluvial qui s'adresse au site de Lorient.

Sur ce point, le ministre a reconnu qu'il est nécessaire de recentrer la construction navale en France, que le point dominant demeure sur ces coopérations.

La CGT apprécie, mais attend des actes concrets et rapides sur ces dossiers de la part du ministère.

Le contexte du financement :

Le ministre a précisé qu'un projet se dessinait d'ici la fin de l'année, la création d'une banque publique est à l'étude afin d'accompagner les grands contrats de nos industries.

Nationalisation :

Beaucoup de réserve sur ce sujet qui pose un problème au niveau des finances publiques.

Pour autant, l'implication de l'ETAT actionnaire passe avant tout par un contenu sur la politique industrielle.

La CGT partage cette analyse, il est urgent dans un premier temps d'apporter des réponses concrètes en terme d'activité, donc d'une politique industrielle dynamique.

Dumping social :

La CGT a rappelé la nécessité de combattre et d'arrêter la concurrence sociale mise en place sur notre site depuis des années, le respect du droit du travail avec tout ce qu'il comporte doit être la règle.

Un site, même statut pour tous les salariés a toute sa cohérence pour la CGT.

Le ministre a rappelé que c'est une bataille qui doit être menée au niveau de l'Europe, il a dénoncé l'attitude de l'Allemagne qui a prôné la casse du statut social.

Rester MOBILISÉ :

Pour la CGT, cette première rencontre a permis de mettre en avant des propositions concrètes, pour autant rien n'est réglé sur le caractère de l'urgence. Le ministre du redressement productif a annoncé qu'il se rendrait bientôt à St Nazaire à la rencontre des salariés.

La mobilisation de chacun(e) reste posée pour exiger le maintien, le développement des Chantiers de St-Nazaire et de Lorient ainsi que des filiales Cabins et Solutions.

La CGT NAVALE



3000 manifestants pour la navale et l'industrie à Saint-Nazaire le 23 mai 2012

MARCHÉ DES FIERTÉS

L'UD CGT 44 était présente pour défendre l'égalité professionnelle et lutter contre toute forme de discrimination

Catherine BLESSE



L'Union des travailleurs

VICTOIRE CGT CHEZ AIRBUS

Devant la montée des charges de travail et l'augmentation des contrats intérimaires, la CGT a de nouveau engagé une bataille contre le recours abusif du travail précaire.

Déjà en 2004, nous avons mené une campagne contre la précarité des contrats intérimaires et prouvé que les règles qui régissent ce type de travail n'étaient pas respectées.

Tout comme en 2004, les délégués CGT ont de nouveau fait un travail méticuleux sur le terrain afin de localiser chaque intérimaire et les postes de travail occupés par ceux-ci.

De plus, la CGT a relevé tous les mois les mouvements entrées/sorties sur le Registre Unique du Personnel, vérifié tous les contrats commerciaux des intérimaires et les raisons du recours à ce type d'emploi.

Ces investigations ont permis de constater que certaines règles n'étaient pas respectées concernant les délais de carences, le travail effectué sur les postes qui ne correspondent pas avec l'intitulé de leur contrat, et pour couronner le tout, plusieurs d'entre eux forment les nouveaux intérimaires qui les remplaceront.

La règle du tiers temps stipule que « lorsqu'un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat de travail temporaire prend fin, il n'est pas possible de recourir pour pourvoir le même poste de travail à un nouveau contrat de travail à durée déterminée ou de travail temporaire, avant l'expiration d'une

période égale au tiers de la durée du contrat précédemment exécuté ».

Après plusieurs réunions CGT/Direction où les noms de tous les intérimaires arrivant en fin de contrat sont remontés à la direction, plusieurs d'entre eux sont allés passer les tests d'embauches et ont été embauchés.

L'action menée par la CGT et la pression exercée conjointement avec l'inspection du travail sur la direction ont fini par payer.

A force d'opiniâtreté, la CGT a obtenu de l'inspection du travail qu'elle effectue un contrôle sur le site de Nantes concernant le recours abusif à l'intérim.

Suite à toutes ces actions menées seule par la CGT, la Direction Générale a finalement autorisé le site de Nantes à embaucher 100 personnes de plus au plan initial d'embauches.

La CGT ne cautionne pas la flexibilité ni les 18 mois d'intérim comme une période d'essai !

L'embauche de 100 cols bleus supplémentaires devrait également permettre de promouvoir en interne des changements de filières vers les métiers supports.

La CGT ne lâchera rien et continuera son combat contre la précarité.

Le syndicat CGT Airbus Nantes

LES SALARIÉ(E)S DE L'ADMR EN LUTTE

La convention collective de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile a été validée par la commission paritaire RH du 9 septembre 2010.

Les salarié(e)s des Services à la Personne, dont l'ADMR, dénoncent la régression des « nouveaux droits » accordés.

Les 13 et 15 décembre 2011, les salarié(e)s ADMR avaient manifesté devant le siège de la Fédération à Vertou ainsi qu'à Héric. Manifestation réussie avec environ 130 salarié(e)s présentes à Vertou !

Les salarié(e)s ADMR, soutenu(e)s

par l'UD CGT 44 et la Fédération des organismes sociaux se sont réuni(e)s en intersyndicale le 13 juin 2012 avec les organisations non signataires de la dite convention, pour organiser la mobilisation lors de l'AG de la fédération ADMR qui se déroule le 28 juin 2012.

Elles dénoncent la dégradation des conditions d'exercice de leur travail, la perte de revenus de 100 à 150€ mensuel pour les aides à domicile et d'en-

viron 300 € par mois pour les techniciennes de l'intervention sociale et familiale.

Elles revendiquent la valeur du point à 6 €, un montant de l'indemnité kilométrique à 0.45 € du km, le respect du droit du travail en ce qui concerne les repos hebdomadaires, la prise en compte du temps réel des déplacements pour se rendre d'un usager à un autre, des formations diplômantes respectant vie professionnelle/vie privée !

Jeannine MOREAU





LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITE
EST UNE FORCE**